

Modalités de mise à disposition des documents préparatoires à l'Assemblée générale mixte du 30 avril 2021 (à huis clos)

Paris, le 9 avril 2021 – Compte tenu du contexte sanitaire actuel et des dernières mesures adoptées par le Gouvernement pour lutter contre la propagation de la COVID-19, le Président-Directeur général de Lectra, sur délégation du Conseil d'administration, a décidé de réunir l'Assemblée générale mixte du 30 avril 2021 à huis clos, hors la présence physique des actionnaires, au siège de la Société au 16-18 rue Chalgrin, 75016 Paris.

Dans ce contexte, les actionnaires de Lectra sont invités à voter en amont de l'Assemblée générale soit par correspondance à l'aide du formulaire de vote, soit par Internet sur la plateforme de vote sécurisée Votaccess.

L'Assemblée générale sera diffusée en direct et la diffusion en différé sera également disponible dans le délai prévu par la réglementation. Les actionnaires pourront accéder à la diffusion en direct et en différé depuis le site de la Société : <https://www.lectra.com/fr/investisseurs/assemblees-generales>.

L'avis de réunion publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) du 24 mars 2021, Bulletin n°36, contient l'ordre du jour, les projets de résolutions ainsi que les modalités de participation à cette Assemblée générale. L'avis de convocation, comprenant l'ordre du jour définitif, le texte des projets de résolutions complémentaires et les modalités de participation actualisées pour tenir compte de la tenue de l'Assemblée à huis clos, sera publié au BALO du 12 avril 2021, Bulletin n°44.

Tous les documents préparatoires à l'Assemblée générale visés à l'article R.225-73-1 du Code de commerce sont disponibles à compter de ce jour dans la rubrique dédiée à l'Assemblée générale 2021 sur le site Internet de Lectra : <https://www.lectra.com/fr/investisseurs/assemblees-generales>. Les actionnaires sont invités à consulter régulièrement cette rubrique.

L'ensemble de la documentation concernant cette Assemblée générale est tenu à la disposition des actionnaires dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

A propos de Lectra

Pour les entreprises qui insufflent la vie à nos dressings, intérieurs de voitures, meubles et plus, Lectra façonne des technologies premium qui facilitent la transformation digitale de leur industrie. Son offre donne aux marques, aux fabricants et aux distributeurs, les moyens de leurs ambitions, du design à la production, mais aussi la reconnaissance et la sérénité qu'ils méritent. Fondée en 1973, Lectra dispose de 34 filiales à l'international et sert ses clients dans plus de 100 pays. Forte de plus de 1 700 collaborateurs, Lectra a réalisé un chiffre d'affaires de 236 millions d'euros en 2020 et est cotée sur Euronext-Paris (LSS).

Pour plus d'informations, visitez www.lectra.com.

Lectra – World Headquarters et siège social : 16–18, rue Chalgrin • 75016 Paris • France
Tél. +33 (0)1 53 64 42 00 – Fax +33 (0)1 53 64 43 00 – www.lectra.com
Société anonyme au capital de 32 511 651€ • RCS Paris B 300 702 305